REPUBLIQUE FRANCAISE

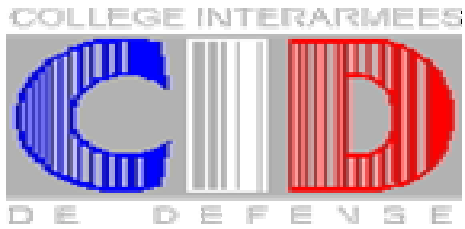

TURQUIE : ENTRE ASIE ET OCCIDENT.

Officier rédacteur : CDT BOISJOT Patrice

division D , groupe 5.

SOMMAIRE

1) INTRODUCTION.

2) RAPPEL HISTORIQUE.

2.1) L'apogée de l'Empire ottoman.

2.2) La déliquescence de l’Empire.

2.3) La naissance de la République turque.

3) POLITIQUE INTERIEURE TURQUE.

3.1) Le paysage économique.

3.2) Le paysage politique.

3.3) La modernisation du kémalisme.

3.4) Le problème kurde.

4) LA POLITIQUE EXTERIEURE TURQUE.

4.1) Le problème du Kurdistan.

4.2) Vers une diplomatie régionale.

4.3) L’antagonisme en mer Egée.

4.4) Liens avec l’Union Européenne.

5) CONCLUSION.

ANNEXE 1 : cartes physiques et politiques de la Turquie

ANNEXE 2 : données statistiques

1) INTRODUCTION.

A l'aube du XXI ° siècle, la Turquie est un pays important et controversé, situé à la jonction de l' Europe et de l'Asie. Son évolution future en fera un pays déterminant pour cette région. Par son dynamisme démographique, son potentiel économique riche et son accès précoce à la modernité politique, comparé aux autres pays islamiques, la Turquie est un pays au destin original. En ce sens, dresser un bilan géopolitique du fait turc permet de mieux comprendre les enjeux actuels, qui font que la Turquie se situe, en cette fin de siècle, à la croisée des chemins.

Ce pays, qui aspire à devenir une puissance régionale incontournable, connaît de profonds bouleversements de nature à ébranler les fondements de la république. Ces problèmes de politique intérieure et extérieure, appellent deux types de solutions. Tout d'abord de la Turquie elle même, qui se doit d'entreprendre des réformes nécessaires. Ensuite, des pays occidentaux, par une aide appropriée, financière, économique et politique, afin d'inscrire définitivement la république turque dans le monde occidental et plus particulièrement dans l'Europe.

Ce pays, qui est le seul de la région à être une république démocratique laïque, exception faîte d'Israël, ne doit pas basculer dans un islamisme fondamentaliste et se couper de l'Occident. Tout l'avenir géopolitique de la Turquie réside dans ce dilemme.

Nous dresserons en premier lieu, un rappel historique de l'Empire ottoman à la naissance de la république turque, puis nous examinerons les problèmes intérieurs et extérieurs de la politique de ce pays.

2) RAPPEL HISTORIQUE.

Etablir un bilan territorial qui va de l'apogée de l'Empire ottoman à la fin du XVII° siècle, jusqu'au traité de Lausanne en 1923, date à laquelle les frontières turques ont été stabilisées et n'ont plus bougé depuis, sauf pour la région du Sandjak d'Alexandrette, offre un double intérêt. D'une part, cela met en évidence les logiques de rétraction territoriale qui ont fait suite aux logiques d'expansion, car ces logiques de rétraction sont le fait de l'avancée des voisins de la Turquie. D'autre part, cela

permet aussi de constater que pour un pays, les régions que celui-ci a pu dominer par le passé ne lui sont jamais complètement indifférentes. Même si aujourd'hui en Turquie, personne ne songe à reconquérir des zones comme les Balkans ou le Caucase, le fait d'y avoir exercé une suzeraineté, une domination, en fait des lieux d'une certaine sympathie géopolitique, d'une certaine connivence affective et politique.

2.1) L'apogée de l'Empire ottoman.

Au moment de sa plus grande force, outre les frontières actuelles de la Turquie, l'Empire occupe la totalité des Balkans, une partie de l'Europe centrale jusque dans la plaine hongroise, le pourtour de la Mer Noire, le Caucase. Il faut ajouter le contrôle quasi absolu du monde arabe, notamment des pays arabes du bassin oriental de la Méditerranée : Syrie, Palestine, Egypte, nord de l'actuelle Libye, Tunisie jusqu'à la région d'Alger.

D'autre part, l'Empire ottoman s'est assuré le contrôle de la Mésopotamie et débouche sur le golfe persique. Enfin, il domine les rives de la Mer Rouge jusqu'à l'actuel Soudan et de l'autre côté, les provinces qui correspondent aujourd'hui à la façade maritime de l'Arabie Saoudite.

Il s'agit donc d'un immense bloc, hétérogène ethniquement et religieusement, dirigé par l'Empire ottoman, qui comprend des populations musulmanes, comme les arabes, des populations chrétiennes, comme les peuples des Balkans, sans oublier quelques communautés juives importantes.

D'un point de vue géopolitique, cet espace qui est à son apogée, va être confronté à la montée en puissance de nouveaux voisins.

2.2) La déliquescence de l'Empire.

Le problème du déclin de l'Empire ottoman est à la fois celui de la voracité territoriale des voisins, mais relève aussi de "l'overstretching", théorie développée par l'écrivain américain Paul Kennedy. Pour ce dernier les empires s'affaiblissent en raison de leur surextension. Force est de constater, que le déclin de l'Empire ottoman correspond à cette fatale obésité territoriale.

Parmi les poussées qui vont s'exercer sur l'ensemble turc, celle qui va s'avérer la plus mortelle est la poussée de l'Empire russe. Pour mener à bien son expansion, la Russie s'appuiera, soit sur l'idéologie pan-orthodoxe, soit sur le pan-slavisme. En deux cents ans, la Russie réussit à chasser la Turquie de la Mer Noire, des Balkans et l'affronte dans le Caucase.

Dans cette dernière partie du monde, la situation est compliquée, puisque la Turquie y affronte son vieux rival la Perse. Ce choc entre deux empires en déclin (la Perse au même moment connaît un processus de rétraction territoriale), est envenimé par les

différences religieuses. En effet, l'Empire ottoman se fait le défenseur du sunnisme, alors que l'Empire Perse, le trône de Paon comme on l'appelle, se veut le champion du chi'isme. Cet affrontement entre les deux empires favorisera la poussée russe pour libérer les peuples arméniens et géorgiens.

La dernière et grande menace contre l'Empire turc émane des puissances européennes. Les ambitions françaises et anglaises, sans oublier le jeune impérialisme italien, ont pour objectif l'ensemble des possessions arabes de la Turquie, du Maghreb et du Machrek. Ainsi, l'Egypte passa sous autorité britannique, l'Algérie et la Tunisie sous celle des français, la Libye et la Tripolitaine sous la coupe des Italiens.

Telle est la situation en 1913, à la veille de la Première Guerre mondiale. L'empire turc était dépecé, grignoté et en proie à une vive crise existentialiste.

2.3) La naissance de la République turque.

La Grande Guerre marqua un tournant très important dans l'histoire géopolitique de la Turquie. Son engagement dans le conflit du côté allemand acheva son effondrement territorial. Le sommet de la déliquescence fut la signature du traité de Sèvres en 1920, traité qui réduisait la Turquie à un quadrilatère : l'Anatolie.

De cette grande détresse surgirent les forces nationalistes avec Mustapha Kemal Ataturk, dont la vision géopolitique était simple et s'inscrivait dans une version laïque : '' la Turquie, toute la Turquie, rien que la Turquie '', ou autrement dit : ''paix dans le pays, paix dans le monde''. Cependant, Ataturk reprit les armes, chassa les grecs de Thrace et repoussa les français des côtes méditerranéennes. Le traité de Lausanne entérina les nouvelles frontières de la Turquie et le 29 octobre 1923, la République de Turquie fut proclamée.

Enfin, pour éviter que la Turquie ne rejoigne l'Allemagne nazie et pour ainsi garantir sa neutralité, la France lui céda le Sandjak d'Alexandrette en 1939. Aussi appelée région d'Hataÿ, ce riche canton côtier au nord de la Syrie, peuplé de Turcs, de Kurdes et d'Arabes, est un motif récurrent de discorde entre la Syrie et la Turquie.

Depuis la naissance de la jeune république en 1923, le pays a mûri, évolué et il paraît opportun d'examiner maintenant les problèmes de politiques intérieures et d'en tirer une ligne de continuité, ou de discontinuité, géopolitique.

3) POLITIQUE INTERIEURE TURQUE.

3.1) Le paysage économique.

La caractéristique principale qui se dégage d'une carte économique du pays et de la répartition des richesses qui en découle, est un ensemble divisé par une ligne de fracture assez franche. A l'ouest, une Turquie développée et industrielle, à l'est une Turquie rurale et arriérée. La scission nord-ouest, sud-est constitue ce que W.D Hutteroth appelle un gradient ''ouest-est'' très prononcé. Ainsi, économiquement le pays est coupé en deux, et il est intéressant de remarquer que la partie la plus pauvre, l'Anatolie, focalise à elle seule plusieurs facteurs de trouble de la politique intérieure.

Tout d'abord, dans le sud est de l'Anatolie sont implantés les nationalistes kurdes en guerre contre la république. Ensuite, c'est dans le massif montagneux du Taurus que prennent naissance les deux grands fleuves de la région : le Tigre et l'Euphrate. Quand on connaît l'importance stratégique que revêt l'eau dans ces contrées, eau synonyme de vie et développement agricole, l'on mesure pleinement l'enjeu, pour la Turquie, que représente un vaste programme d'irrigation et donc de barrages sur ces fleuves. Or, il s'avère que les zones en question sont en territoire kurde, où les investissements industriels demeurent frileux car risqués. Il est donc intéressant de noter à ce stade, que le problème de l'eau en Turquie se trouve lié au problème kurde, que nous aborderons au quatrième paragraphe de cette partie.

De manière purement pragmatique, le pays dispose d'atouts et de facteurs pénalisants, au niveau économique, ce qui rend la situation très contrastée.

En premier lieu, il faut constater que la Turquie, contrairement à l'ensemble de ses pays voisins ne recèle aucune ressources pétrolifères sur son territoire. Cette grave absence la place dans une dépendance énergétique quasi totale et explique certaines alliances pour assurer son ravitaillement. Il s'agit là d'une question d'intérêt vital pour le pays.

Ensuite, une des forces vives réside dans sa croissance démographique, qui demeure élevée et a progressé de 20% en 10 ans (voir à ce sujet l'annexe 2). Cependant, cette augmentation n'a pas été accompagnée des mesures adéquates en matière de logements, si bien qu'un grand nombre de personnes vit dans des bidonvilles, situés à la périphérie des grandes villes. S'y ajoute un phénomène d'exode rural, que bien d'autres pays ont connu, mais qui ici accentue l'ampleur du caractère précaire des implantations de population. Si l'on rajoute le chômage pour beaucoup de ses banlieusards, nous trouvons une situation propice à une explosion de mécontentement, de nature à déstabiliser gravement un régime politique, même démocratique.

Enfin, les indicateurs économiques classiques ne sont guère satisfaisants, car ils s'inscrivent dans la durée et n'ont rien de ponctuels. La dette extérieure du pays demeure l'une des plus élevée au monde et la Turquie affiche une inflation qui avoisine les 80% par an. Seule bonne note : la croissance économique de l'ordre de 6% et qui elle aussi perdure.

La situation économique, malgré tout, n'est pas catastrophique; des industries existent avec du potentiel et du savoir faire, mais une restructuration s'impose rapidement pour accéder au statut de Nouveau Pays Industrialisé. La Turquie pourrait alors devenir le premier pays islamique à bénéficier de ce label.

Mauvaise répartition des richesses, absence de ligne de conduite en matière économique, tels sont les deux principaux thèmes auxquels le gouvernement turc doit s'attaquer, afin de permettre à son pays de sortir d'une situation préoccupante. De plus, une telle attitude éviterait aux laissers pour compte de manifester leur mécontentement et de se laisser séduire par des thèses radicales islamistes.

Car l'islam est devenu une force politique de premier ordre dans le pays.

3.2) Le paysage politique.

La situation politique turque se caractérise, d'une part, par la montée du parti islamique, d'autre part, par le rejet et le discrédit de la classe politique traditionnelle, largement impliquée dans des affaires de corruption.

Ainsi, le résultat des élections législatives anticipées du 24 décembre 1995, consacra le parti de la prospérité, le Refah Partisi, islamiste, comme première force politique du pays. Souvent expliqué comme un vote sanction à l'encontre des partis classiques, il n'en demeure pas moins le reflet de la volonté populaire majoritaire. Certes, le découpage géographique où le Refah a obtenu ses voix correspond au paysage économique, décrit précédemment, à savoir les régions rurales et les banlieues pauvres des grandes agglomérations. Nous retrouvons là cette dynamique de rapprochement des démunis vers un radicalisme politique.

Après quelques tergiversations de gouvernements de coalition, le 27 juin 1996 Necmettin Erbakan, chef du Refah, était nommé premier ministre. Pour la première fois dans son histoire, la République de Turquie passait aux mains d'un pouvoir à tendance religieuse. L'un des fondements de l'état, tel que l'imposa Ataturk dans la constitution, la laïcité, semblait rongé.

Nombreux observateurs occidentaux s'inquiétèrent de ce changement et surtout des agissements du nouveau premier ministre. Nous y reviendrons en politique extérieure dans notre dernière partie. En fait, à travers ce bouleversement se cache une problématique nouvelle posée à la Turquie. Il s'agit de l'intégration de l'islam politique dans le jeu institutionnel. Son rejet et son exclusion le pousseraient dans l'ilégalité, confortant ses éléments les plus radicaux, qui cherchent une transformation radicale et violente du système. Le danger de glisser vers une solution algérienne est réel et il appartient à la Turquie de savoir intégrer l'islam politique dans le champ démocratique. L'enjeu est capital, et donnerait au pays une double légitimité, auprès des pays islamiques, mais aussi vis-à-vis des pays occidentaux. La Turquie pourrait jouer un rôle régional stabilisateur, seul pays démocratique laïc, dans la région du Moyen-Orient, à avoir assimilé l'islam politique.

La nomination comme chef du gouvernement de Necmettin Erbakan constituait un signe rassurant à ce sujet. D'autre part, la succession de coalitions d'occasion pour mener la politique du pays, démontrait le fonctionnement satisfaisant de la démocratie.

Néanmoins, le 18 juin 1997, Necmettin Erbakan était contraint de démissionner, laissant la place à une autre coalition. Depuis, la court constitutionnelle mène des auditions avant de rendre un jugement sur la légalité, pour un parti islamique, d'exister.

Le jeu démocratique semble se brouiller, ne plus fonctionner, ou plus exactement se recentrer sur les fondements les plus purs et durs du kémalisme.

3.3) La modernisation du kémalisme.

Le rôle joué par Mustapha Kemal Ataturk, dans la naissance de l'état turc est prédominant et presqu'exclusif. En effet, de façon unilatérale, ce père de la nation écrivit dans la constitution, des concepts fondamentaux, qu'il voulait immuables et éternels. Il faut se rappeler à cet effet, le traumatisme fabuleux dans lequel se trouvait le peuple turc, après l'effondrement de l'Empire et la fin de la Grande Guerre. Ainsi furent gravés dans le marbre, la démocratie, la laïcité et le non droit à des populations de revendiquer une autre identité que celle de turc. Il est donc interdit par la loi de faire valoir un nationalisme quelconque, une reconnaissance ethnique ou religieuse. L'état est devenu laïc et turc.

Or, force est de constater que 99% de la population pratique la religion islamique (voir annexe 2), et qu'il existe une population kurde dans le sud-est du pays. Face à ces problèmes, aucune solution originale n'a été développée et la Turquie se contente d'appliquer la loi kémaliste.

Le défit majeur pour le pays consiste à remanier le modèle kémaliste d'organisation de la vie sociale et politique, car il ne peut plus fonctionner comme tel. Il ne répond plus aux situations actuelles et manque de modernité. Sans le supprimer, il devient nécessaire de le toiletter pour lui permettre de solutionner les problèmes nouveaux.

Le mécontentement social latent, la crise identitaire qui secoue le pays, la dégradation de la situation économique, amènent à remettre en cause, de façon non discernée, à la fois le concept d'état-nation, celui de la laïcité, et celui d'entreprises d'état.

D'autre part, la démocratie ne peut pas fonctionner pleinement tant que les militaires exerceront un contrôle permanent sur le gouvernement et les orientation politiques, grâce au conseil national de sécurité. Les pressions de ce conseil amenèrent N.Erbakan à démissionner, il y a à peine six mois. Les exemples sont nombreux du pouvoir supra-national des militaires par cet organisme, et en termes de modernité démocratique, il faut se demander si une telle institution doit perdurer ou non.

La part des militaires prise dans la destinée de la nation est incontournable et se concrétise par des coups d'état qui essaiment 70 ans de démocratie. Ainsi, par trois fois, l'institution militaire, loin de servir le gouvernement au pouvoir, intervient, d'abord en 1960, puis en 1971, enfin en 1980 et en profite pour faire accepter une nouvelle constitution.

La Turquie pour être une démocratie, n'en demeure pas moins un régime contesté par ses méthodes, qui par certains aspects rappellent étrangement les habitudes prises par des nations sud américaines. La démocratie moderne ne souffre pas une subordination militaire et il appartient à la Turquie, pays souverain, d'y remédier, en développant un kémalisme adapté au XXI° siècle.

3.4) Le problème kurde.

Ce problème se révèle très complexe, dans la mesure où il affecte, certes la Turquie, mais aussi l'Iran, l'Irak, la Syrie. Il concerne donc la politique intérieure, pour ce qui est des populations kurdes en territoire turc, et la politique extérieure, pour ce qui est de ses implications internationales.

Les conséquences nationales du problème kurde sont désastreuses. Elles résultent principalement de la façon purement militaire dont il est traité. La non reconnaissance au peuple kurde de se distinguer de la population turque, la négation d'un particularisme ethnique sont là des réminiscences du kémalisme fondamental. Ce dernier peut donc être tenu pour responsable du gâchis humain et financier, consenti chaque année par la Turquie pour traiter le problème.

Le choix du tout militaire devient un véritable problème économique, le coût global des opérations s'élevant à environ 7 milliards de dollars par an. Ainsi quelques grands entrepreneurs turcs ont officiellement demandé un changement de cap, visant à privilégier une solution diplomatique. Les projets d'aménagement du territoire en Anatolie centrale, reposent essentiellement sur la construction de barrages hydrauliques pour favoriser l'irrigation et donc le développement de l'agriculture. Or, tant que des troubles sérieux, entre les forces du PKK (parti des travailleurs du Kurdistan) et celle de l'armée régulière se dérouleront, ces mêmes entrepreneurs refuseront d'investir dans une région non sécurisée. Néanmoins la Turquie fonde beaucoup d'espoir sur ce projet pour améliorer son économie, et donc chaque année de conflit avec les kurdes engendre un manque à gagner considérable, en plus du coût des opérations militaires.

Enfin, au niveau intérieur il faut noter l'activité terroriste du PKK, lequel exerce une domination territoriale sur le sud-est de l'Anatolie, et a développé une économie de guerre criminalisée. Il tire ainsi une partie de ses ressources économiques des populations locales, mais aussi et surtout du trafic de drogue et d'armes. Le PKK affronte dans ces activités un autre mouvement armé terroriste : les Loups Gris. L'origine de ces derniers remonte aux années 1960, cependant leur activité est entrée en collusion avec le pouvoir politique et l'institution militaire, en 1980, lors du troisième coup d'état militaire. Cet événement amène le général Evren au pouvoir, ce jusqu'en 1983, et c'est à cette période que les Loups Gris deviennent un instrument, efficace, pour contrôler le pays, le plus souvent par la violence. Aujourd'hui, le général ne détient plus le pouvoir, mais est le leader du parti d'extrême droite et continue à utiliser le mouvement terroriste comme moyen de pression sur la vie politique. La rivalité entre le PKK et les Loups Gris s'explique par le fait qu'ils s'affrontent pour le contrôle du trafic de drogue essentiellement.

D’autre part, la personnalité du général Evren joue un grand rôle dans cette opposition, ainsi que dans la manière dont est traité le problème kurde. En effet, c’est lorsqu’il était au pouvoir que la répression kurde a commencé et que l’option du tout militaire a été prise. Elle a aussitôt engendré une montée du terrorisme kurde ainsi que l’intervention violente des milices maffieuse du général Evren, les Loups Gris, pour réprimer l’élan sécessionniste du PKK.

Le Problème kurde mine le pays de l’intérieur et met en exergue l’incapacité du pouvoir politique à le régler, mais s’avère également sources de préoccupations sur le plan des relations internationales.

4) LA POLITIQUE EXTERIEURE TURQUE.

Le trait caractéristique de la politique extérieure turque est une réorientation de ses axes d’efforts et une diversification géographique, tournées vers le Moyen-Orient, et non plus exclusivement vers l’Occident.

4.1) Le problème du Kurdistan.

La question kurde constitue une source de tension permanente au niveau international, notamment entre la Turquie, l’Irak et l’Iran.

En effet, la Turquie a souvent accusée la république islamique d’avoir abrité des bases du PKK en rébellion contre Ankara. L’Iran, a son tour, dénonce régulièrement des incursions militaires turques sur son territoire.

D’autre part, suite à une recrudescence inattendue des activités terroristes du PKK dans le sud-est de l’Anatolie en août 1996, la Turquie a également décidé de créer une ceinture de sécurité temporaire sur la frontière irakienne. Ce faisant elle augmentait son aire d’influence en territoire irakien de 5 à 20 kilomètres approximativement en profondeur et de 400 kilomètres en longueur. La principale raison de la montée de cette tension en Irak du nord était l’affrontement entre les deux factions kurdes dirigées respectivement par Mesut Barzani et Celal Talabani. Ces affrontements ont commencé après que les Iraniens ont violé la frontière irakienne afin de porter assistance à Talabani. La crise s’est aggravée lorsque Barzani a contre-attaqué avec l’aide des forces et des chars de Saddam Hussein.

Cependant, l'idée de créer une ceinture de sécurité a heurté certains pays, en premier lieu l'Irak, mais aussi certains gouvernements occidentaux, les pays arabes dont l'Iran, et la Russie qui considérait la décision turque comme une atteinte à la souveraineté territoriale de l'Irak. Les Etats-Unis se sont prononcés contre cette ceinture, même si ensuite ils ont été rassurés par les propos et gages donnés par le ministre des Affaires extérieures de l'époque, Mme Tansu Ciller.

Malgré toutes ces frictions, Ankara et Téhéran sont conscients que la question kurde ne pourrait pas être réglée par des initiatives individuelles des pays concernés (Iran, Irak, Syrie, Turquie). Les deux pays envisagent de resserrer leurs liens pour éviter un embrasement généralisé du Kurdistan, solution qui peut s'avérer efficace, à condition que cette coopération ne se limite pas à la sphère purement militaire.

4.2) Vers une diplomatie régionale.

Kemal Ataturk, père fondateur d'une république laïque en terre d'islam, avait pris pour modèle de culture celui de l'Occident, afin de pousser son pays vers le modernisme. Après plus de sept décennies restée fidèle aux intérêts occidentaux, la Turquie, membre de l'Otan et pilier de l'Ouest aux confins du Moyen-Orient, de l'Asie centrale et du Caucase, aurait-elle changé de camp ?

La diversification et la régionalisation de sa politique extérieure, qui inquiètent nombre d'observateurs, n'est pas un phénomène nouveau. Commencée dans le milieu des années 1960, cette particularité a été effacée par la rivalité des deux grands blocs et s'est donc déroulée dans l'indifférence totale.

Les signes révélateurs qui ont servi de catalyseurs sont la montée surprenante du Refah et surtout la nomination de Necmettin Erbakan au poste de premier ministre. La politique extérieure menée par celui-ci pendant une année a été interprétée comme une islamisation des relations de la Turquie avec ses voisins.

En effet, Erbakan avait entrepris des voyages officiels vers l'Iran, le Pakistan, la Malaisie et l'Indonésie en août 1996, et surtout en Libye en septembre de la même année. Ces signes d'amitié ou de rapprochement envers des pays musulmans ne sont pas nouveaux et ne tranchent pas significativement avec la ligne de conduite adoptée par les gouvernements précédents. Il faut se rappeler que la Turquie adhère à l'Organisation de la Conférence Islamique en 1976 et joue un rôle de plus en plus important dans les activités de celle-ci,(voir en annexe 1 la carte des pays membres de l'OCI).

En fait, ces voyages avaient plus pour but de renouer des relations économiques, que de conspirer contre l'Occident. Consciente de la chute de son intérêt stratégique, depuis le délittement de l'URSS, la Turquie essaie de ne plus dépendre exclusivement des occidentaux. Pour cela, elle se tourne vers son environnement géopolitique naturel, que constituent le Caucase, l'Asie centrale et le Moyen-Orient, toute des régions où l'Empire ottoman a créé des liens privilégiés, au niveau de la culture et de la langue, exception faîte de l'Iran.

Concernant le voyage en Iran, il s'agissait de finaliser un contrat de 20 milliards de dollars portant sur la fourniture de gaz naturel iranien à la Turquie durant plus de deux décennies. Or, ce contrat était en négociation depuis les années 1970 et stagnait pour des raisons techniques. La promulgation de la loi D'Amato-Kennedy décida l'Iran a signé ce contrat en des termes favorables pour la Turquie. La part de responsabilité des Américains est éloquente, d'autant plus que leur attitude vis-à-vis d'Ankara, même si globalement elle vise à soutenir le pays, est sujette à des vicissitudes, quant à l'aide économique versée ainsi qu'aux suspensions de livraisons d'armes commandées et payées. L'attitude des Européens, n'est pas non plus sans conséquences sur la politique étrangère de la Turquie, nous y reviendrons dans le dernier paragraphe de cette partie.

Ainsi, par ce ''bon contrat'', les turcs ont réussi à diversifier leurs sources d'approvisionnement énergétique et à réduire leur dépendance à l'égard de la Russie. Il faut se rappeler que le dossier énergétique est d'une importance vitale, dans la mesure où le sous-sol turc ne recèle aucune ressources en hydrocarbures. On voit donc tout l'intérêt pour la Turquie de s'impliquer très fortement dans la question de l'exploitation, la commercialisation et le transport des sources d'énergie de la mer Caspienne, c'est-à-dire le pétrole d'Azerbaïdjan, du Kazakhstan et le gaz naturel du Turkménistan. Ainsi en est-il de la signature du contrat du siècle pour l'exploitation du pétrole la mer Caspienne. Le consortium, chargé de ce marché, a privilégié, pour le transport depuis Bakou, le trajet turc a l'ouest en passant par le port géorgien de Batoumi. Une telle opportunité devrait amener une manne financière en terme de redevances. Aprement défendu par Mme Ciller en 1994, donc bien avant l'arrivée au pouvoir du Refah, le dossier était en concurrence avec une autre solution, russe celle-là. Incontestablement, ce choix final constitue une victoire politique et économique pour la Turquie, dans le bras de fer qui l'oppose avec la Russie. Cette dernière a en effet quelques difficultés à concevoir la perte de sa mainmise sur les ressources énergétiques des régions qu'elle considère comme son étranger proche. Ankara, en revanche cherche par tous les moyens à affermir les liens qu'elle est en train de tisser avec les républiques turcophones, surtout quand celles-ci sont riveraines de la mer Caspienne.

Du point de vue géopolitique il faut retenir plus une affirmation de la politique étrangère turque vers son immédiat proche, surtout pour des raisons économiques vitales, plutôt qu'un changement radical de position. La Turquie demeure encore ancrée au modèle occidental, et son attitude vis-à-vis de l'Iran est d'un certain côté la concrétisation d'un retour à la realpolitik. Le fait majeur est le rôle qu'Ankara souhaite jouer dans la région en s'affirmant comme puissance incontournable du Moyen-Orient. Dans cette aspiration, elle se heurte à la Russie et la position des Occidentaux sera déterminante, tant ces derniers sont désireux d'amoindrir l'espace géostratégique de la Russie et l'isoler un peu plus, malgré un discours officiel beaucoup plus ouvert.

En fait, le passage au pouvoir de Necmettin Erbakan pendant un an, ne constitue qu'une oscillation politique, et n'est pas à confondre avec une tendance géopolitique, de même que les inimitiés religieuses ne forment pas l'essentiel d'une politique à l'époque moderne.

4.3) L’antagonisme en mer Egée.

La question chypriote est essentielle à la compréhension et à l’analyse des rapports entre la Turquie et la Grèce, des enjeux sous-jacents d’une Union européenne en voie d’élargissement, d’une Otan à la recherche de nouveaux justificatifs d’existence. Dans cette équation complexe et difficile, l’examen de la politique turque vis-à-vis de Chypre se révèle d’une parfaite constance, signe de la permanence des stratégies et des perceptions de ce que sont les intérêts vitaux d’un peuple.

Tout d’abord, il faut noter qu’avec le traité de Lausanne de 1923, déjà cité précédemment, Ankara a officiellement renoncé à toute revendication sur l’île. La résurgence des revendications de la Turquie sur Chypre s’appuie sur un nationalisme chypriote turc inspiré et soutenu par Ankara dans les années 1950 et 1960. On apprend ainsi que Chypre est de toute façon turque et que l’île ‘’précédemment reliée à l’Anatolie, a simplement sombré dans la mer’’. La réunification de Chypre à la Turquie est donc chose naturelle. D’autre part, la situation géographique stratégique de l’île face aux deux ports militaires de la Turquie, que sont Mersin et Iskenderun constitue une menace directe pour la politique maritime d’Ankara, notamment pour sa politique appliquée au Proche-Orient. Macmillan ne s’y était pas trompé, qui avait prévu quiconque contrôlait Chypre, contrôlait la porte arrière de la Turquie.

Peuplée de communautés chrétiennes et musulmanes, l’île conserve un rapport numérique constant entre ces deux minorités. A l’époque contemporaine, la répartition est de 18% de Chypriotes turcs pour 80% de Chypriotes grecs, les 2% restant étant composés majoritairement d’Arméniens et de Libanais. A la suite de l’indépendance de l’île en 1960, l’antagonisme entre les deux populations grecques et turques va s’attiser, et à partir de ces années, la détérioration progressive entre les deux communautés va donner à Ankara la possibilité d’intervenir.

Ainsi, lorsque la junte athénienne, alors au pouvoir en Grèce, tente d’opérer un coup d’état militaire pour éliminer le président chypriote grec, jugé trop indépendant, Ankara trouve une occasion d’agir dans la défense de ses intérêts, tant politiques que militaires. Deux opérations militaires turques se succèdent en 1974, et conduisent à la séparation de l’île en deux zones, au nord, les chypriotes turcs, au sud, les chypriotes grecs, et ce au terme de transferts forcés de populations. Finalement, en 1983, l’auto-proclamation d’une république turque de Chypre-Nord est effectuée, mais n’est reconnue que par la Turquie et est condamnée par la communauté internationale. Il s’ensuit alors une période d’isolement pour Ankara, qui rejaillit sur sa politique étrangère, où suite à un embargos décrété par les Américains, elle cherchera de façon plus ostentatoire à diversifier ses relations avec ses voisins musulmans.

En fait, la rivalité entre la Grèce et la Turquie est séculaire et remonte à l’Empire ottoman. La création de la république par Ataturk s’est accompagnée d’une guerre pour refouler les Grecs hors de Thrace, et s’est accompagné de transfert de population entre les deux pays. Cet antagonisme se poursuit aujourd’hui par le refus, le veto d’Athènes quant à la demande pressante des Turcs d’intégrer l’Union Européenne.

De plus, les revendications de part et d'autre pour le contrôle des petites îles situées près des côtes turques, trouvent également leur justification dans l'impossibilité de pouvoir appliquer le droit international de la mer, suivant les prescriptions de la convention de Montego Bay. Les zones d'exclusivité économiques se chevauchent et donnent lieu à des affrontements périodiques et fréquents entre marins turcs et grecs. Or, l'enjeu économique est de taille, tant est riche le sous-sol de la mer Egée, particulièrement en ressources pétrolifères. Si Athènes applique strictement le droit international de la mer, Ankara se trouve dans une situation de dépendance vis-à-vis de ses routes commerciales maritimes, situation jugée inacceptable et de nature à mettre en cause l'indépendance nationale. Le même problème resurgit, en ce qui concerne l'espace aérien, qui entoure chacune des petites îles. Chacun des deux pays interprètent différemment son droit de survol, aboutissant à des espaces nationaux qui sont loin d'être disjoints. Cela donne lieu à de fréquentes et de nombreuses violations du territoire national, dans la troisième dimension. On le voit, les ingrédients sont réunis pour l'amorce d'une crise majeure qui couve depuis trop longtemps, et qui pourrait éclater, comme étant la continuité de celle des Balkans.

Néanmoins un rêglement complet pourrait s'amorcer dans le cadre d'un recours aux instances internationales de justice de La Haie, voie préconisée par la Grèce, non encore acceptée par la Turquie.

Les tensions dans la régions demeurent vives, les passions sont prêtes à s'enflammer, et, pour la Turquie, ce problème constitue un point noir majeur vis-à-vis de l'opinion internationale. D'autant plus que dans les négociations pour une adhésion à l'Union Européenne, cette pomme de discorde revient sans arrêt, dont le règlement devient un préalable avant toute décision favorable.

4.4) Liens avec l'Union Européenne.

L'attrait de l'Occident sur les différents responsables politiques turcs n'est pas nouveau, nous l'avons déjà souligné. C'est incontestablement ce rôle prioritaire donné à l'Ouest qui a poussé la Turquie à déposer sa candidature pour une adhésion à la Communauté Economique Européenne (CEE) en avril 1987. Force est de constater que la position de l'Europe se résume à de longues tergiversations et une succession de refus, où l'absence de franchise prédomine.

Le veto politique de la Grèce est connu et n'a pas évolué, mais le discours des principaux poids lourds de l'Union Européenne se révèle glauque, totalement versatile. L'impression générale qui se dégage et qui est très mal ressentie en Turquie, suite à de récentes déclarations de responsables allemands, se résume dans les faits, que l'UE s'apparente à un club de pays chrétiens, non encore prêt à accueillir en son sein un pays musulman!

Cependant un premier pas a été franchi par la ratification par le parlement européen, en décembre 1995, d'un accord d'union douanière avec la Turquie, prenant effet le 1er janvier 1996. Objet de beaucoup de fierté de la part du peuple turc, cet accord comporte trois volets distincts, d'ordre politique, financier et économique. En fait, il contraint Ankara a suspendre ses taxes douanières vis-à-vis des produits européens,

qui vont donc inonder le marché intérieur turc. Cela risque de générer de vives difficultés économiques : les entreprises vont devoir réduire les coûts de production pour être en mesure de concurrencer les européennes, et plus grave, le déficit de la balance commerciale va se creuser encore plus. Si bien que la recherche de gains de productivité qui va en découler, et les pressions sur l'emploi qu'elle suscitera, vont accroître les disparités sociales. La situation est donc trompeuse, même si cet accord est un premier pas vers une intégration dans l'Europe.

En fait, l'ambiguïté de la situation tient à ce que la Turquie est le premier pays à réaliser l'union douanière sans devenir pour autant membre à part entière. En d'autres termes, elle assumera les contraintes d'une quasi adhésion sans bénéficier pleinement des avantages qui en découlent et dont jouissent les autres pays méditerranéens devenus membres. A cet égard, il est bien connu que la Grèce, l'Espagne et le Portugal reçoivent chaque année une aide financière importante en provenance des fonds structurels de l'UE. Néanmoins, l'accord prévoit que l'aide financière, accordée và Ankara, gelée depuis 1980, se trouve débloquée, soit quelques 37 millions d'écus. De plus il s'y ajoute entre 300 et 400 millions d'écus de prêts provenant de la banque européenne d'investissements. Il s'agit par ces aides, de tenter de compenser les déséquilibres économiques, que nous avons signalés précédemment, à la suite de la considérable augmentation des importations de produits ouest-européens. Or, la décision de septembre 1996 du Parlement européen de suspendre, une nouvelle fois, l'aide prévue, apparaît comme très inquiétante. A un moment où la Turquie a besoin de soutien pour faire face à des problèmes intérieurs et extérieurs, où elle subie une crise d'identité, une telle attitude des pays occidentaux pourrait la pousser dans les mains des extrémistes de tous genres, et spécialement islamiques. La parenthèse du Refah au pouvoir s'est inscrite dans la continuité de la ligne politique vécue depuis plus de sept décennies dans le pays. Le rejet d'une communauté européenne, à laquelle Ankara est fidèle depuis la création de la république pourrait créer un électrochoc parmi les plus extrémistes. Le danger de voir la Turquie glisser vers un régime du type de celui de l'Algérie, ou même de l'Iran, est réel, et la responsabilité de l'Occident à ce sujet est primordiale.

Ce sentiment se voit confirmé par la récente position de l'UE, prise le 14 décembre 1997, de refuser l'élargissement à la Turquie, mais le proposant par ailleurs aux Pays de l'Europe Centrale et Orientale (PECO), ainsi qu'à la république chypriote! Quel revers pour les gouvernants turcs. Rien d'étonnant que ces derniers intensifient leurs relations avec les pays du Caucase et d'Asie centrale.

D'autre part, il faut noter le discours fourbe des responsables de l'UE. Ces derniers prétextent une économie turque trop arriérée pour une adhésion et expliquent que la somme des aides économiques qu'il faudrait donner à Ankara serait par trop élevée. Cet argument serait cohérent, si dans le même temps l'économie turque n'était pas jugée suffisamment performante pour une union douanière.

La Turquie est lasse de piétiner aux portes de l'UE et elle ne se contente plus de déclarations de principe qui réaffirment la nécessité de coopérer tranquillement et d'avancer doucement. Certes les problèmes liés aux violations des droits de l'homme existent toujours, mais ce n'est pas en refoulant ce pays hors d'Europe que la situation s'améliorera.

5) CONCLUSION.

La Turquie est à la croisée des chemins, et cherche sa voie entre Asie et Occident. Elle connaît de nombreux problèmes, tant au niveau de sa politique intérieure qu'extérieure, mais possède des atouts spécifiques, qui font de ce pays un cas intéressant au point de vue géopolitique.

Il se dégage une première caractéristique, qui est sa constance depuis 70 ans de fidélité au camp occidental. Le fait d'être la seule république laïque en terre d'islam, lui procure un intérêt stratégique indéniable, la vouant à devenir un interlocuteur privilégié pour stabiliser la région du Moyen-Orient. Le rapprochement des cultures et des religions peut aider à solutionner les problèmes récurrents de cette partie du globe.

Les proximités historiques que la Turquie a entretenues avec les anciennes républiques soviétiques du Caucase et de l'Asie centrale, en font un partenaire précieux pour créer un espace commercial économique tripartite, articulé avec les pays européens. Ankara se présenterait comme le pivot d'une association régionale, en favorisant les contacts avec les deux autres autres groupes, permettant ainsi des investissements massifs dans les ex-républiques soviétiques.

Pour en arriver à ce stade, la Turquie doit cependant résoudre un certain nombre de problèmes, et pour cela engager des réformes difficiles, mais courageuses. Seule, la tache paraît trop lourde. Aidée par les pays occidentaux, elle y parviendra, et c'est à ce prix qu'elle deviendra, dans le premier quart du XXI° siècle une puissance régionale reconnue. Le succès repose donc sur elle-même, mais aussi sur le pouvoir de clairvoyance de l'Occident.